



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixantième session

Rome, 3-7 décembre 2018

Journée internationale du thé

Résumé

À la suite de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé, tenue à Hangzhou du 17 au 20 mai 2018, le Gouvernement de la République populaire de Chine a proposé de déclarer le 21 mai «Journée internationale du thé».

Le Comité des produits, à sa soixante-douzième session (septembre 2018), a souscrit à cette proposition et a demandé au Secrétariat de collaborer avec son Bureau afin de la soumettre à l'examen du Conseil, à la cent soixantième session de celui-ci, en vue de sa présentation à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2019).

Actuellement cultivé dans plus de 35 pays, le thé est une source majeure d'emplois et de revenus, et ce souvent dans les régions qui comptent parmi les plus pauvres du monde. On estime à plus de 13 millions le nombre de personnes (producteurs et leur famille) dont les moyens d'existence dépendent du secteur du thé. Le thé contribue en outre à la sécurité alimentaire en aidant les pays exportateurs à générer des devises et à financer leurs importations alimentaires.

Boisson apparue il y a quelque 5 000 ans, le thé est associé à une riche culture et à un immense héritage, et apporte une contribution précieuse au développement socioéconomique actuel.

L'objectif de la célébration annuelle d'une Journée internationale du thé serait de faire mieux connaître les nombreux avantages apportés par ce dernier aux producteurs comme aux consommateurs et de favoriser le développement futur du secteur et sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CL 160

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité:

- 1) à approuver la proposition visant à déclarer le 21 mai «Journée internationale du thé» et à donner les indications qu'il jugera utiles à ce sujet;
- 2) à émettre une recommandation à propos du projet de résolution, tel qu'il figure à l'*Annexe A*, pour examen par la Conférence à sa quarante et unième session (juin 2019).

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boubaker Ben-Belhassen
Secrétaire du Comité des produits
Courriel: boubaker.benbelhassen@fao.org

I. Contexte

1. À la suite de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé, tenue à Hangzhou du 17 au 20 mai 2018, le Gouvernement de la République populaire de Chine a proposé de déclarer le 21 mai «Journée internationale du thé».
2. Le Comité des produits a examiné et approuvé cette proposition à sa soixante-douzième session, et a demandé au Secrétariat de collaborer avec son Bureau afin de la soumettre à l'examen du Conseil, à la cent soixantième session de celui-ci, en vue de sa présentation à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2019).
3. Le présent document a été rédigé en réponse à la recommandation formulée par le Comité des produits.

II. Vue d'ensemble

4. Le secteur du thé concourt à la réduction de l'extrême pauvreté (ODD 1) et à l'éradication de la faim (ODD 2) en créant des emplois, en générant des revenus et en améliorant les moyens d'existence des communautés qui participent à la production. La production et le commerce du thé peuvent également contribuer à autonomiser les femmes (ODD 5), lesquelles sont très largement représentées dans les activités de cueillette, de transformation et de commercialisation de ce secteur.
5. La culture du thé joue un rôle très important pour des millions de petits exploitants, car elle procure des emplois et des revenus tout au long de l'année, exige assez peu d'investissements, et utilise une main-d'œuvre qui, souvent, n'est pas disponible à plein temps. Le thé pousse bien à de hautes altitudes et dans des sols légèrement acides, et peut donc être cultivé sur des terres qui ne conviennent pas à d'autres plantes.
6. Le thé serait la boisson la plus consommée dans le monde. C'est également l'une des plus anciennes. On dénombre six principales variétés, qui se distinguent par le niveau d'oxydation subi par les feuilles et la technique de fermentation utilisée.
7. Au cours des dernières décennies, le secteur mondial du thé a enregistré une croissance rapide, et un nombre de consommateurs en hausse. La production mondiale de thé a atteint 5,7 millions de tonnes en 2016, contre 3 millions de tonnes en 2000, et les cinq premiers pays producteurs représentaient plus de 80 pour cent de celle-ci¹. La consommation de thé s'est établie à 5,5 millions de tonnes à l'échelle mondiale en 2016, après avoir enregistré une croissance annuelle de 4,1 pour cent entre 2000 et 2016.
8. Même si les trois quarts de la production sont consommés au niveau national, le thé n'en reste pas moins un produit largement échangé. En 2016, le volume des exportations de thé était de 1,8 million de tonnes, soit une valeur totale de 5,5 milliards d'USD.
9. Malgré une progression notable de la consommation de thé dans les principaux pays producteurs, la faible consommation par habitant laisse entrevoir un potentiel de croissance considérable dans ces derniers. Le secteur doit aussi faire face à une baisse de la consommation par habitant sur les marchés européens traditionnels. Par ailleurs, il subit les conséquences du déclin des populations rurales et de l'urbanisation rapide dans de nombreux pays producteurs.
10. Les petits producteurs de thé jouent un rôle de plus en plus important dans le secteur, venant compléter, voire remplacer, la production des grands domaines dans de nombreux pays. Cependant, ces petits producteurs font face à leurs propres difficultés, notamment un accès restreint au crédit, aux outils de gestion des risques et aux techniques innovantes. Ces contraintes ne font pas que peser sur

¹ En 2016, les cinq principaux producteurs étaient la Chine (43 pour cent), l'Inde (22 pour cent), le Kenya (8 pour cent), Sri Lanka (5 pour cent) et la Turquie (5 pour cent).

leur productivité, elles les empêchent aussi souvent de partager une plus grande part des profits générés tout au long de la chaîne de valeur.

III. Objectifs d'une Journée internationale du thé

11. Le but d'une Journée internationale du thé, que l'on se propose de célébrer le 21 mai chaque année, est de contribuer à la promotion et au développement du secteur et d'agir à l'échelle mondiale pour présenter le thé non seulement comme un produit, mais aussi comme un héritage et une source de moyens d'existence pour les petits exploitants. Elle sera également une excellente occasion pour les gouvernements et les autres parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial de faire mieux apprécier l'importance du thé et de partager des connaissances et des expériences.

12. La Journée internationale du thé permettrait de faire perdurer la culture ancienne associée à ce produit et de mettre en valeur tous les aspects liés à la durabilité. Elle créerait un lien entre les producteurs et les consommateurs de thé dans le monde entier, et renforcerait le dialogue que l'on a noué autour du thé, des peuples et des ressources naturelles afin d'augmenter la durabilité du secteur.

13. Outre la traçabilité et la transparence réclamées par les consommateurs, cette journée renforcerait l'intérêt que suscitent les aspects éthiques de la production du thé et mettrait en lumière les problèmes sociaux et environnementaux liés aux activités de production et de transformation. La promotion générique qui serait assurée lors de cette journée s'appuierait sur les nouvelles possibilités et sur le riche passé qui caractérisent la production et la consommation de thé, avec une devise: *«mettre à profit les avantages, pour tous, de la plantation à la tasse».*

14. Cette journée permettrait de faire mieux mesurer l'importance du thé sur les plans économique, social, culturel et environnemental et ce qu'il apporte aux communautés très exposées à l'extrême pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

15. Enfin, la célébration, chaque année, d'une Journée internationale du thé devrait être l'occasion de mettre en avant les actions collectives et les efforts déployés à l'échelle mondiale pour renforcer la productivité, la durabilité et la résilience du secteur, au profit des producteurs comme des consommateurs.

Projet de résolution de la Conférence

Journée internationale du thé

La Conférence,

Constatant que le thé est le principal moyen de subsistance de millions de familles pauvres vivant dans un certain nombre de pays comptant parmi les moins avancés;

Notant que la production et la transformation du thé contribuent à la lutte contre la faim (ODD 2), à la réduction de l'extrême pauvreté (ODD 1), à l'autonomisation des femmes (ODD 5) et à l'utilisation durable des écosystèmes terrestres (ODD 15);

Reconnaissant que le thé est une source majeure de revenus et de recettes d'exportation pour certains des pays les plus pauvres et que, en tant que secteur à forte intensité de main-d'œuvre, il génère des emplois, notamment dans des zones reculées et défavorisées sur le plan économique;

Affirmant que le thé étant l'une des principales cultures de rapport, il peut jouer un rôle important dans le développement rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en développement;

Rappelant qu'il est impératif de sensibiliser le public à l'importance du thé pour le développement rural et les moyens d'existence durables, et de renforcer la chaîne de valeur du thé afin de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030;

Relayant l'appel du Groupe intergouvernemental sur le thé à intensifier les actions de stimulation de la demande, particulièrement dans les pays producteurs, où la consommation par habitant est relativement faible, et **soutenant** les mesures prises pour remédier à la baisse de la consommation par habitant dans les pays traditionnellement importateurs;

Ayant la conviction que cette célébration permettrait de promouvoir et de favoriser les actions collectives visant à mettre en place des activités en faveur de la production et de la consommation durables de thé et de faire mieux apprécier l'importance de ce produit dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté;

Soulignant que les dépenses découlant de la mise en œuvre de la Journée internationale du thé seraient financées au moyen de contributions volontaires, y compris de la part du secteur privé;

Demande au Directeur général de transmettre la présente résolution au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin que l'Assemblée générale des Nations Unies examine, à sa prochaine session, la proposition visant à déclarer le 21 mai «Journée internationale du thé».